



## Conditions générales de vente de formation IAPP

En date du 05/09/2018

### 1. Formation IAPP

- 1.1 Les présentes « Conditions Générales de Ventes » (« CGV »), s'appliquent aux offres de formation International Association of Privacy Professionals (« IAPP ») (« Formation ») délivrées par la Société MGSI S.à.r.l. (« MGSI ») en sa qualité de partenaire officiel de l'IAPP.
- 1.2 La Formation donnant lieu à inscription sont les suivantes :
  - **CIPP/E** (Certified Information Privacy Professional/Europe)
  - **CIPM** (Certified Information Privacy Manager)
  - **CIPT** (Certified Information Privacy Technologist)
- 1.3 La Formation a pour objectif d'étayer la connaissance de toute personne physique inscrite (ci-après « Participant »), et sa compréhension du Règlement UE 2016/679. La Formation pourrait lui permettre d'assurer la conformité de ses activités aux nouveaux enjeux et exigences en matière de protection des données personnelles.

### 2. Objet

- 2.1 Le Participant souhaitant s'inscrire à la Formation de l'IAPP, télécharge, complète et signe le Formulaire d'inscription qui est en ligne sur le site de MGSI et le renvoie à MGSI par courrier électronique ou par voie postale avant le début de la Formation.
- 2.2 Les CGV s'appliquent à compter de la date de signature du Formulaire d'inscription par le Participant.
- 2.3 En renvoyant le Formulaire d'inscription dûment complété et signé par le Participant, ce dernier reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV, et déclare les accepter entièrement et sans réserve.
- 2.4 L'inscription du Participant devient ferme et définitive lorsque MGSI reçoit le paiement intégral de la Formation.
- 2.5 MGSI se réserve le droit de réviser les CGV à tout moment. Les nouvelles conditions s'appliqueront à toute nouvelle commande quelle que soit l'antériorité des relations entre MGSI et le Participant.

### 3. Langue

- 3.1 La Formation est dispensée en langue française ou anglaise par l'équipe MGSI.
- 3.2 Un support pédagogique IAPP rédigé en anglais ou en français sera remis au Participant pendant la Formation.

### 4. Certification

- 4.1 Suite à la Formation, le Participant a la possibilité d'obtenir une certification. Pour ce faire, le Participant doit s'inscrire, se présenter à l'examen correspondant et réussir le dit examen.
- 4.2 L'inscription à l'examen se fait en ligne sur le site de IAPP. L'examen se fait également en ligne sur un ordinateur qui est à la disposition du Participant à la Chambre des Salariés Luxembourg (CSL) Lifelong Learning Center (LLLC), situé au 13, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg. Le Participant doit se rendre par ses propres moyens à l'examen.

### 5. Tarif

- 5.1 Le prix par Participant est indiqué sur le Formulaire d'inscription. Les tarifs sont également consultables sur le site internet de MGSI.



5.2 L'inscription est effectuée au nom du Participant, même dans l'éventualité où l'employeur ou la société du Participant prendrait en charge les frais de formation.

5.3 Tous les prix sont indiqués en euros, hors taxes et sont donc à majorer du taux de TVA en vigueur au jour de l'inscription.

## **6. Paiement**

6.1 Le paiement de l'intégralité du prix de la Formation est à effectuer dès la réception de la facture et ce avant la Formation, par virement sur le numéro de compte bancaire de MGSI, tel qu'indiqué sur le Formulaire d'inscription.

6.2 A défaut de paiement de l'intégralité du prix de la Formation à la date de réception de la facture, les intérêts de retard légaux seront exigibles de plein droit, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur et notamment, à la loi modifiée du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et intérêt de retard.

6.3 En cas de retard ou d'incident de paiement, des frais administratifs relatifs au recouvrement de créances, à hauteur de 40 euros, pourront être facturés au Participant, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur et notamment, à la loi modifiée du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et intérêt de retard.

## **7. Annulation / Report**

7.1 Toute annulation doit nous être communiquée par écrit, dix (10) jours avant le début de la Formation. Lorsque l'annulation intervient dans un délai de dix (10) jours ouvrables avant la Formation, MGSI se réserve le droit de facturer 50% du montant total ainsi que 100% du montant total dans le cas d'une annulation endéans les cinq (5) jours ouvrables avant la Formation.

7.2 MGSI se réserve le droit de reporter la Formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

7.3 Une fois qu'il sera délivré aux participants les supports de cours ainsi que les codes d'accès pour valider leur membership à l'IAPP, le Client ne pourra prétendre à aucun remboursement dans le cas où il souhaiterait annuler son inscription.

## **8. Exclusion**

8.1 MGSI se réserve le droit d'exclure le Participant de la Formation si le Participant n'a pas effectué le paiement avant le début de la Formation.

8.2 MGSI se réserve le droit d'exclure le Participant de la Formation, et ce à tout moment, si le comportement du Participant gêne le bon déroulement de la Formation et/ou manquait gravement aux présentes CGV.

## **9. Responsabilité – Indemnités**

9.1 Les supports pédagogiques remis au Participant sont fournis par IAPP et par conséquent, MGSI ne pourra aucunement être tenue responsable du contenu de ces supports papiers.

9.2 La Formation dispensée oralement par MGSI sera basée uniquement sur le contenu des supports mis à la disposition de MGSI par IAPP, et par conséquent, MGSI ne pourra aucunement être tenue responsable du contenu de la Formation dispensée.

9.3 MGSI s'engage à réaliser la Formation avec tout le soin et la compétence dont elle dispose et ce dans le cadre d'une obligation de moyen.

9.4 MGSI n'est pas responsable des objets et effets personnels des Participants. En aucun cas, la responsabilité de MGSI ne pourra être engagée au titre de tout dommage indirect quelconque.

9.5 Sans préjudice de ce qui précède, la responsabilité de MGSI envers le Participant, dans l'hypothèse où elle serait mise en jeu, est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Participant et est en tout état de cause limitée au montant payé par le Participant dans le cadre de la Formation.

9.6 Dans tous les cas, la responsabilité de MGSI est exclue en cas de force majeure.



## **10. Propriété Intellectuelle**

- 10.1 IAPP détient seule les droits intellectuels afférents au contenu de la Formation dispensée par MGSI, les supports pédagogiques sous forme papier ou numérique remis au Participant ainsi que sur tous les produits IAPP.
- 10.2 Le Participant s'interdit de, notamment, reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des non participants de la Formation ou à des tiers les supports pédagogiques mis à sa disposition.

## **11. Confidentialité**

Le Participant s'engage à respecter le caractère confidentiel des renseignements écrits ou verbaux que MGSI aura pu lui transmettre dans le cadre de la Formation.

## **12. Protection des données**

- 12.1 MGSI, dans le cadre de la gestion des participants aux formations est amenée à collecter certaines données à caractère personnel, en qualité de responsable de traitement, sur ces participants.
- 12.2 Notre notice d'information à destination des participants à nos formations est disponible sur le site internet lorsque vous téléchargez le bulletin d'inscription.
- 12.3 MGSI s'engage à respecter les dispositions légales et réglementaires applicables et notamment à mettre en œuvre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles suffisantes.

## **13. Juridiction et droit applicable**

- 13.1 Les CGV sont régies par le droit luxembourgeois.
- 13.2 Tout litige découlant du ou en lien avec les CGV sera soumis à la compétence exclusive des Tribunaux de Luxembourg.